

# **LA SECURITE DES FRANCAIS N'EST PAS MENACEE**

## **AU RWANDA**

Le 4 octobre 1990: 150 parachutistes français sont envoyés au RWANDA par le gouvernement français

Leur mission officielle: protéger les ressortissants français contre les éventuels dangers provoqués par l'offensive militaire du FRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS (RPF), principalement au Nord du pays.

Le 5 octobre 1990: la FRANCE décide à nouveau l'envoi, d'un deuxième contingent de 150 parachutistes.

### **Que vont faire ces 300 parachutistes français au RWANDA ?**

Dans une vaste partie du pays contrôlé par le Front Patriotique Rwandais, les observateurs signalent le retour à une vie normale.

Aucune exaction n'a été signalée contre la population civile.

Les combattants du RPF ne se sont attaqués qu'au pouvoir militaire en place

Au RWANDA il n'existe **AUCUNE MENACE** contre les ressortissants français, ni contre tout autre étranger.

Le pouvoir militaire, déjà en difficulté avant l'offensive du RPF, multiplie les "arrestations préventives" parmi la population civile et parmi une armée "nationale" composée quasi exclusivement de HUTUS (une des trois composantes de la population au RWANDA avec les TWAS et les TUTSIS.)

Des mesures de représailles du régime militaire en place contre la population civile sont à craindre.

Dans ce conflit national qui concerne le peuple rwandais et le régime militaire en place, que vient faire la FRANCE et ses parachutistes?

De passage à Paris le 4 octobre 90, le ministre rwandais des Affaires Etrangères, Monsieur Casimir BIZIMUNGU, s'est déclaré "très heureux de l'intervention et de l'appui de la FRANCE".

Les BANYARWANDA (individus d'origine rwandaise) de Paris, estiment que la FRANCE ne doit pas intervenir militairement au RWANDA pour soutenir une dictature militaire.

Dictature qui refuse depuis trente ans, l'ouverture démocratique réclamée, par la majorité de la population et qui refuse encore le retour des milliers d'exilés rwandais dans leur pays d'origine et ce au mépris des conventions internationales et des résolutions de L'ONU.

**LES BANYARWANDA DE PARIS**